



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-39157>

Département(s) de publication : **83, 13, 06**

Annonce n° **24-39157**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Roquebrune sur Argens

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21830107500014

Ville : Roquebrune sur Argens

Code postal : 83520

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83, 13, 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_184_1006775.html

Identifiant interne de la consultation : Stade Just Fontaine

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur Yoann GNERUCCI, 1er Adjoint, délégué aux marchés publics

Adresse mail du contact : marchespublics@mairie-roquebrune-argens.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 494195913

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Le candidat fournit : A / la lettre de candidature (imprimé DC1 joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) à compléter, dater et signer par une personne habilitée. Attention : Les documents relatifs aux pouvoirs (PVS) de la personne habilitée à engager la société candidate ou de chaque membre du groupement doivent être joints au DC1 avec les justificatifs nécessaires (Kbis, délégation(s) de pouvoir en cascade, etc). B / une déclaration sur l'honneur conforme aux dispositions de l'article R2143-3-1° du CCP (cas d'exclusion des marchés publics et obligation d'emploi des travailleurs handicapés). Pour établir cette déclaration, le candidat utilise le DC1 (cocher la case au § F1) et remet l'Attestation de vigilance URSSAF en cours de

validité. Il peut également rédiger cette attestation in extenso et communiquer les justificatifs corroborant sa situation s'il devient attributaire. Si le candidat est en redressement judiciaire, il remet la copie du ou des jugements prononcés et / ou du plan de redressement qui l'autorise à poursuivre son activité et à candidater. C/ un extrait Kbis (RCS) ou D1 (RM) de moins de trois mois ou équivalent pour justifier de l'inscription à un registre professionnel, le pouvoir adjudicateur imposant que l'opérateur économique soit inscrit sur un registre professionnel en application de l'article R2142-5 du CCP.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le candidat fournit : D / une déclaration concernant le chiffre d'affaires global (CA) portant sur les trois derniers exercices disponibles. Si pour une raison justifiée (notamment pour les sociétés nouvellement créées), l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié. E / une déclaration appropriée de banques ou la preuve d'une assurance (BANKASS) pour les risques professionnels.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Le candidat fournit F / une liste des travaux (REF) exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent la nature, le montant et/ou la surface/volume traité, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1/ Valeur technique (pondération : 50%) 2/ Offre financière (pondération : 35%)
3/ Valeur environnement (pondération : 15 %)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RENOVATION DU TERRAIN DE FOOTBALL JUST FONTAINE CLCS LE PERUSSIÉ - ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212224

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Rénovation d'un terrain de football synthétique par un nouveau gazon synthétique. Réponse obligatoire en solution de base - Réponse facultative pour les variantes 1 (gazon tissé avec remplissage liège) et 2 (gazon tissé sans remplissage)

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Roquebrune-sur-Argens

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : ***Modalités de financement et de paiement : Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire (Mandat administratif) - Délai de paiement : 30 jours calendaires - Avance prévue - Budget communal. *** Critères de sélection des candidatures : En application des articles L2141-1 à L2141-5, R2142-1 et R2143-3 du CCP, sera retenue la candidature qui est recevable au regard des articles R2143-3 à R2144-3 du CCP ; présente des capacités techniques et

professionnelles et économiques et financières suffisantes ; est accompagnée des pièces réclamées au titre de l'article R2143-3 du CCP. ***Critères d'exclusion des offres : Les critères d'exclusion des offres sont mentionnés au CCTP, notamment aux articles 7.2.4 (solution de base) ; 11.2.4 (variante 1) et 12.2.4 (variante 2) et à l'article 6.3 du règlement de la consultation. ***Echantillon : La réponse nécessite la remise d'un échantillon gratuit par offre (cad 1 pour la solution de base, 1 pour la variante 1 et 1 pour la variante 2) ***Période de préparation : 1 mois, comprise dans le délai d'exécution de 4 mois. ***Remise des offres par voie électronique : Voir les conditions de la plateforme. ***Précision particulière sur le marché : les travaux s'exécuteront également l'été pour une livraison fin août si possible.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2024